## MéGo : quand le mégot devient objet

« Il est si petit. Bon vraiment si je laisse tomber là, qui s'en apercevra ?! Ni vu, ni connu et déjà je ne le vois plus. Hum ce soulagement. Non c'est vrai une fois fini on en a plus envie. Dans ma poche ? Ah non et l'odeur qui stagne pendant des heures. ». Si petits et pourtant si gênants, qui s'occupe des mégots dans le tri sélectif ? Ils sont peu nombreux à proposer une solution. La société MéGo à Bourg Blanc (29) valorise les mégots de cigarettes mais attention sous certaines conditions.

Un constat : le mégot n'est pas un déchet comme les autres

« 30% de la population française est fumeuse selon les dernières statistiques » introduit le gérant de la société MéGo, Bastien Lucas. La masse de mégot produite par jour est colossale. Ils finissent bien souvent dans les ordures ménagères ou dans les rues, les caniveaux, la mer. Or loin d'être biodégradables, les mégots sont hydrodégradables, c'est à dire qu'ils se désagrègent au contact de l'eau. Cependant les molécules qui le composent, devenues invisibles, sont d'une forte toxicité. Selon des études récentes ils représenteraient 40% des déchets présents en mer méditerranée. Certaines études tracent la durée de vie d'un mégot pour une moyenne de quinze années, mais les scientifiques ne sont pas certains que les nanoparticules , particules invisibles à l'œil nu, aient véritablement disparu.

Il faut ajouter à cela le changement des habitudes de consommation. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, en France, et l'interdiction de fumer dans les lieux fermés accueillant du public, beaucoup de mégots se retrouvent à la rue par manque de structures mises à disposition pour les récupérer. Bastien Lucas, et la société MéGo, souhaitent jouer sur les deux

tableaux : mettre des cendriers à disposition ET séparer les mégots du reste des ordures ménagères pour les valoriser.

## Le processus du traitement des mégots

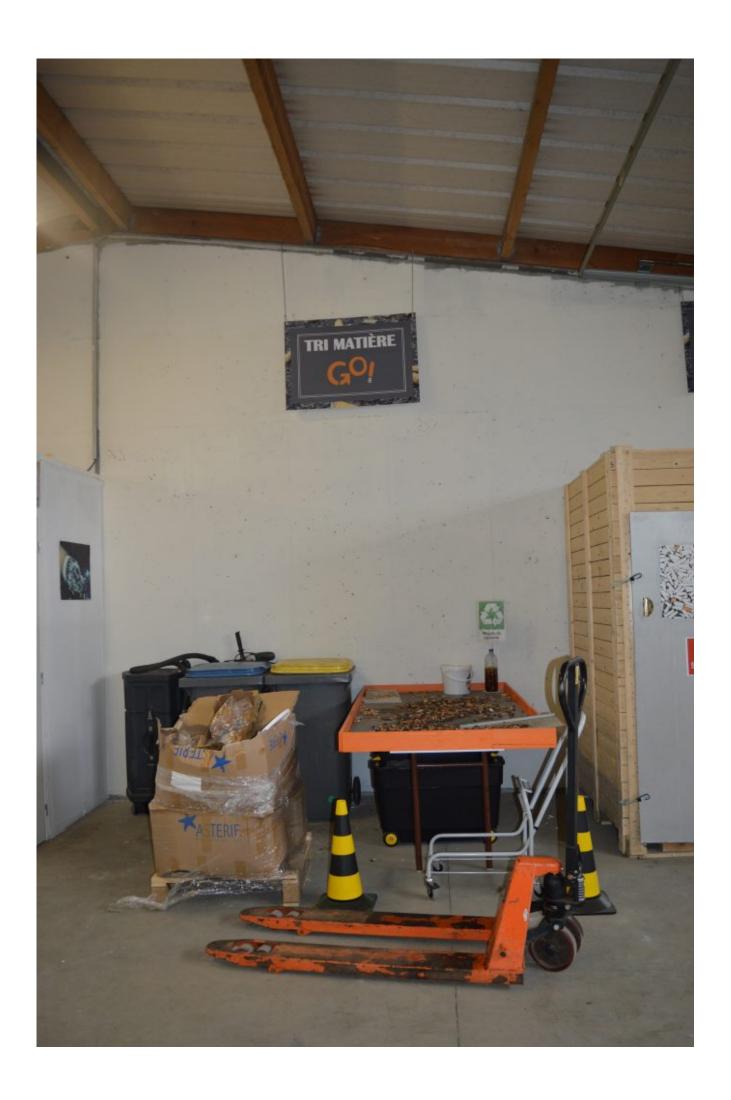
En 2013, un des clients d'Eco-action +, première entreprise de Bastien Nicolas spécialisée dans le recyclage de déchets d'entreprise, recherche une solution pour le traitement de leurs déchets mégots. L'idée intéresse et Eco-action + lance des recherche en 2013. Ils trouvent une entreprise canadienne et une anglaise. Mais les deux filières n'offrent pas de transparence quand au suivi post collecte, Eco-action + décide donc de se lancer elle même dans le traitement des mégots de cigarette.

Mais par quoi commencer ? « Il fallait d'abord comprendre de quoi était constitué un filtre de cigarette, de quelles molécules. Il y a peu de d'information sur le sujet, les producteurs de tabacs gardent le secret ». Bastien Lucas réalise alors « qu'il y a tout à faire dans le domaine ». Ils font appel à un bureau d'étude pour identifier les matières « dangereuses » afin de trouver le procédé pour les séparer de la matière valorisable. Sans oublier de prendre en compte l'impact de l'acheminement des mégots jusqu'au centre de valorisation et l'impact de leurs procédés.

Comment se passe le tri ? Les mégots sont récoltés en Bretagne et avec des entreprises partenaires (en région parisienne, en Occitanie et en Loire Atlantique) qui leurs servent de point de récupération des mégots. Acheminés jusqu'à Bourg Blanc, le reconditionnement peut alors commencer. Tout commence par un triage grossier, c'est à dire que les chewing gums, les allumettes et autres matières agglomérées à la cigarette sont éliminées. Ensuite, le reste est broyé pour éliminer la cendre, le papier et le tabac. La matière restante, constitué du filtre et des quelques 4000 molécules qu'elle peut contenir, est mise à décanter puisque les filtres sont hydrodégradables. L'eau de décantation est filtrée puis

réinjectée dans le cycle de traitement . A la fin du cycle, la matière plastique (principale constitution du mégot) et les déchets dangereux se retrouvent séparé. Petit bémol, la société ne sait pas combien de fois l'eau peut-elle être utilisée avant d'arriver à saturation. Les déchets restants, soit 10 % de la masse de base, sont envoyés en traitement de déchet dangereux. La matière plastique servira quand à elle à la fabrication d'objets du quotidien comme des cendriers, des portes crayons, des portes plats…etc





Pour l'instant l'usine de traitement de mégots est au stade d'essai, ils optimisent encore leurs procédés afin de pouvoir réaliser des objets plus volumineux, avec des formes plus complexes. Ils nous avouent « On triche, on ajoute une goutte d'huile essentielle » car effectivement « une odeur reste », et « ces objets ne sont pas voués à devenir des meubles ».

Le reconditionnement ne sera lancé qu'en octobre 2017, l'entreprise étant en attente d'une machine plus adaptée à ses besoins.



## Non ce n'est pas une finalité à la cigarette !

Attention, MéGo pare à toutes les critiques. L'entreprise ne se présente pas comme une finalité. « L'idéal serait que les gens arrêtent de fumer bien entendu ! » confirme Bastien Lucas. Son action commence donc par de la sensibilisation au sein des entreprises partenaires, 80% sont des grandes entreprises comme Véolia ou Hénaff, et quelques TPE. Puis, si l'entreprise souhaite développer son action, la société peut

mettre à disposition du matériel tels que des cendriers ou s'occuper du traitement des mégots. Et le must c'est le pack ! Mais bien entendu le pack est payant et s'adapte davantage au budget des grosses entreprises que des TPE ou des petites structures.

Le processus est en lancement et n'est pour l'instant adapté qu'aux structures salariales, qui sait peut-être un jour le sera t'il par les collectivités !